



Rapport annuel 2018

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2018 : principales activités réalisées

La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop milite depuis plus de 5 ans (août 2013) pour préserver le majestueux Mont-Kaaikop, 2^{ième} sommet de la MRC des Laurentides et symbole identitaire régional majeur. La Coalition est toujours motivée à réussir à obtenir la protection permanente du Mont-Kaaikop et les actions menées en 2018 concourent à atteindre cet objectif. Voici, ci-dessous, un bref résumé, suivi d'un tableau regroupant par thèmes les principales actions réalisées au cours de l'année 2018.

Au niveau politique, la Coalition a transmis un important mémoire au MFFP sur le PAFIT 2018-2023. Par ailleurs, la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides a voté une résolution (mars 2018) affirmant son accord à la protection permanente du Mont-Kaaikop et aux démarches entreprises par la Coalition à cet effet. Enfin, la Coalition a rencontré la MRC des Laurentides, la municipalité de Lantier et la nouvelle députée de Bertrand, Madame Girault.

Au niveau de la sensibilisation à la protection de l'environnement, la Coalition a sensibilisé le milieu universitaire en présentant le cas Kaaikop aux finissants-tes de génie forestier de l'Université Laval et en rencontrant divers groupes d'étudiants-tes en études supérieures, ainsi que différents groupes de professeurs et de chercheurs. La Coalition a participé aussi à des événements publics, tels des journées de l'environnement et a organisé une marche publique de soutien au Mont-Kaaikop. Enfin, la Coalition milite activement au sein de l'OBNL Éco-corridor Kaaikop-Ouareau, dont le but est de créer un corridor vert reliant les MRC des Laurentides et de la Matawinie.

Des études importantes sont en cours. Un premier mandat est en réalisation par des chercheurs universitaires reconnus et consiste à évaluer la valeur monétaire des services écosystémiques rendus par le Mont-Kaaikop (rapport final fin déc. 2018). Un deuxième mandat est en préparation et vise à finaliser le Plan de conservation et de mise en valeur du Mont-Kaaikop (rapport final fin mars 2019).

Au niveau du financement, la Coalition a obtenu un important financement de la Fondation ECHO (36 000\$), conditionnel à ce qu'elle obtienne 14 000\$ de financement populaire pour boucler le budget initial demandé. Une campagne de financement a été lancée à cet effet et l'objectif a été atteint en quelques mois. **Une seconde campagne de financement est en cours de réalisation et vise à recueillir 16 000\$ supplémentaires qui serviront à compléter les études précitées et à réaliser des campagnes de caractérisation ciblées, des activités de communication, ainsi que pour services professionnels juridiques et administratifs. (pour plus de détails pour souscrire : www.kaaikop.com)**

Beaucoup d'énergie et de bénévolat et à cet effet, la petite équipe permanente de la Coalition a tenu, en 2018, 19 réunions de travail et a participé à 10 rencontres de travail avec l'OBNL Éco-corridor Kaaikop-Ouareau.

Que nous réserve 2019? L'année 2019 sera une année charnière pour, espérons, obtenir gain de cause. Nous aurons terminé nos devoirs en documentant rigoureusement les trois aspects qui concourent à la sauvegarde du Mont-Kaaikop : l'acceptabilité sociale qui est très clairement en faveur de sa protection permanente, sa richesse environnementale unique et aussi sa fragilité vis-à-vis d'éventuelles coupes forestières et sa valeur économique nettement favorable étant protégé, versus des coupes forestières.

En terminant, nous tenons à vous souligner l'importance du support moral et financier que nous recevons de vous, les milliers de personnes, ainsi que les différents organismes qui appuyez notre cause. Nous vous en sommes très reconnaissants et vos gestes nous donnent encore plus de motivation à poursuivre nos démarches! **Merci!**

Nous vous souhaitons de belles fêtes et un bonne et heureuse année 2019!

- Claude Samson (Lantier), président
- Serge Hayman (Ste-Lucie-des-Ls), vice-président
- Diane Bellon (Lantier), trésorière
- Manon Bissonnette (Ste-Lucie-des-Ls), secrétaire
- Serge Chénier (Ste-Lucie-des-Ls), administrateur

- Robert Gravel (Val-des-Lacs), administrateur
- Dominique St-Laurent (Ste-Lucie-des-Ls), administrateur
- Anne Lauzon (Lantier), administratrice
- Jean Deschênes (Lantier), administrateur
- Francine Chénier (Ste-Lucie-des-Ls), membre du Comité de travail

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2018 : principales activités réalisées

Interactions avec le milieu politique			But ou observation
1	08/01/2018	La Coalition transmet ses commentaires au Ministère des forêts, de la faune et des parcs (MFFP) sur le Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2018-2023	Commenter le PAFIT et faire ressortir les lacunes du processus de planification forestière, malgré tout ce que la documentation rigoureuse que le cas Kaaikop aurait pu apporter dans l'évolution des processus du MFFP
2	09/01/2018	Dépôt au Conseil municipal public de Sainte-Lucie-des-Laurentides du document de la Coalition sur les commentaires sur le PAFIT 2018-2023. Demande à la mairesse de déposer le document sur le site web de la municipalité, afin de le rendre accessible aux citoyen-nés.	Déposé par Claude Samson avec intervention à la période de questions.
3	13/03/2018	La municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides appuie par résolution que le Mont-Kaaikop soit désigné protégé et appuie la Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop dans ses démarches pour l'obtention d'un statut d'aire protégée pour le Mont-Kaaikop.	Obtenir l'engagement du nouveau Conseil municipal qu'il est en faveur d'une protection permanente du Mont-Kaaikop et qu'il reconnait et appuie la Coalition dans ses démarches.
4	19/03/2018	Rencontre avec le Conseil municipal de Lantier	Présenter le dossier Kaaikop (aux nouveaux conseillers) et l'évolution du dossier Kaaikop depuis le jugement Roy en janvier 2014
5	19/05/2018	Rencontre avec la MRC des Laurentides	Échange sur le dossier du Mont-Kaaikop afin d'obtenir un support de la MRC dans l'atteinte des objectifs de la Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop, objectifs en lien avec plusieurs énoncés de la MRC concernant son développement territorial.
6	07/09/2018	Rencontre avec le Conseil municipal de Lantier	1- Informer le Conseil municipal sur les enjeux de la foresterie en milieu de villégiature et les actions de la Coalition qui pourraient amener du pouvoir pour les élus municipaux dans l'affectation de leur territoire. 2- Obtenir un appui financier de Lantier pour la campagne de financement de 16k\$.
7	Septembre 2018	Rencontre de la candidate de la CAQ Madame Nadine Girault	Sensibiliser Madame Girault à l'importance du dossier Kaaikop dans l'économie régionale de notre MRC axée sur la villégiature et le tourisme.
8	27/10/2018	Discussion téléphonique avec Marc-André Bouchars du MDDELCC	Échange sur l'avancement du dossier Kaaikop et sur l'étude économique en cours.
9	Mensuelle-ment	La Coalition assiste régulièrement aux réunions publiques du Conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides	Se tenir informé des enjeux municipaux et intervenir au besoin pour donner le point de vue de la Coalition et ou pour répondre à des questions.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2018 : principales activités réalisées

Promouvoir et encourager les citoyens à la protection de l'environnement			But ou observation
1	14/02/2018	Présentation du dossier Kaaikop aux finissants 2018 en Génie forestier de l'Université Laval. (idem en février 2014 et 2015 pour les finissants de ces années)	Sensibiliser les futurs gestionnaires de notre forêt à l'importance de l'acceptabilité sociale et de la saine gestion en planification forestière.
2	05/03/2018	Rencontre d'une finissante en Génie forestier de l'Université Laval (1/2 journée d'entrevue au siège social de la Coalition et ensuite, visite de l'Interval)	Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, pour thème l'environnement forestier, l'étudiante a ciblé le dossier Kaaikop.
3	17/03/2018	Rencontre du CA de l'Association de la Rivière Doncaster	À la demande du CA, les informer sur l'évolution des actions de la Coalition.
4	28/04/2018	Participation de la Coalition à la Journée de l'environnement de Ste-Lucie	Sensibiliser le milieu aux enjeux sociaux de la foresterie et aux enjeux reliés à la protection du Mont-Kaaikop.
5	16/05/2018	Rencontre de la Coalition avec 3 chercheurs de l'UQO, à la demande de ces chercheurs	Discuter de la vision de la Coalition des enjeux d'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier dans le cas du Mont Kaaikop, et dans la MRC des Laurentides de façon plus générale.
6	16/06/2018	Participation à la Journée de l'environnement de Ste-Marguerite-du-lac-Masson	Faire connaître la Coalition et sensibiliser le public aux enjeux de préserver des zones forestières au bénéfice de la biodiversité.
7	21/06/2018	Présentation, à Nomingue, du texte de la Coalition publié dans la revue À BABORD!	Sensibiliser le milieu aux enjeux sociaux de la foresterie.
8	05/09/2018	Présentation, à la base de plein air l'Interval, de la Coalition à 18 étudiants-tes du programme de Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers de l'UQO et deux professeurs-chercheurs responsables de ce programme. Et ensuite, marche vers le sommet du Mont-Kaaikop.	Sensibiliser les futurs gestionnaires de notre forêt à l'importance de l'acceptabilité sociale et de la saine gestion en planification forestière.
9	20/10/2018	Marche publique de soutien à la protection du Mont-Kaaikop. Événement organisé conjointement par la Coalition et par l'Interval	Malgré la pluie et le temps froid, 40 personnes ont répondu à l'appel.
10	En continu	Participation importante de la Coalition à l'organisme à but non lucratif Éco-corridor Kaaikop-Ouareau (ÉCKO)	Mettre à profit l'expertise de la Coalition et aider à la sensibilisation de l'environnement et à des projets de développement durable au sein de nos MRC de villégiature

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2018 : principales activités réalisées

Rencontre avec les experts et ou organismes reliés à la Coalition			But ou observation
1	22/01/2018 et 22/08/2018	Réunions avec Karel Mayrand, dg section Qc de la Fondation David Suzuki	Arrimer nos actions ensemble afin de faire progresser le dossier Kaaikop.
2	14/02/2018	Rencontre avec Luc Bouthillier, professeur de politique forestière et d'évaluation environnementale, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique Université Laval	Faire le point sur la situation du dossier Kaaikop en vue de recueillir ses commentaires /opinions.
3	18/06/2018	Rencontre à l'UQAM avec Jérôme Dupras de l'UQO, Christian Messier de l'UQO, André Goulet de l'IdT et Gérard Szaraz ancien forestier en chef du Québec et représentant de Nature Québec	Faire le point sur les 2 mandats à octroyer en 2018: Plan de conservation et étude économique des services rendus par les écosystèmes du Kaaikop.
4	27/06/2018	Réunion de démarrage de l'étude avec des chercheurs de la firme Eco2Urb en vue d'effectuer une analyse des services écosystémiques afin de pouvoir inclure les retombées directes et indirectes de ces milieux naturels (Mont-Kaaikop) dans la comparaison de différents scénarios de coupes et de conservation.	Comparer les rentabilités économiques aire protégée versus coupes forestières.
5	06/09/2018	Participation à l'audit FSC 2018 de l'Organisme de Gestion Environnementale et Forestière de Lanaudière (OGEFL), audit réalisé par Rainforest Alliance en septembre 2018.	Une partie du Kaaikop est située dans Lanaudière et c'est pour cela que la Coalition a été sollicitée pour participer à cette démarche.
6	05/12/2018	Rencontre de planification de mandat à octroyer à l'Institut des Terriroires : Mandat de projet de plan de conservation et de mise en valeur du Mont-Kaaikop	Échanger sur la vision de la Coalition et des consultants en vue de finaliser le document final de la demande de protection permanente du Mont-Kaaikop.

Financement de la Coalition			But ou observation
1	19/03/2018	La Coalition obtient de la Fondation ÉCHO une subvention de 36 000\$, conditionnelle à ce qu'elle recueille les 14 000 \$ nécessaires pour combler le budget de son projet qui servira à réaliser un plan de conservation pour le Mont-Kaaikop et à sensibiliser le milieu politique et promouvoir auprès du grand public l'importance de protéger des zones de conservation, telle le Mont-Kaaikop, zones nécessaires au maintien de la connectivité biologique et faunique, nommément la biodiversité.	Obtenir le financement requis pour: 1- évaluer la valeur monétaire des services écosystémiques rendus par le Mont-Kaaikop, 2- finaliser le Plan de conservation et de mise en valeur du Mont-Kaaikop et 3- réaliser des campagnes de caractérisation ciblées, des activités de communication, ainsi que pour services professionnels juridiques et administratifs.
2	19/03/2018	Lancement de la campagne de financement de la Coalition en vue de recueillir le financement manquant pour l'obtention de la subvention de la Fondation ECHO	
3	31/07/2018	La Coalition réussit à recueillir le financement manquant pour l'obtention de la subvention de la Fondation ECHO : objectif 14 000\$ réel 15 734\$ en 3 mois de campagne et lancement d'un deuxième objectif de campagne de financement : 16 000\$ pour poursuivre plus en détail des études et caractérisations ciblées.	

Études en cours			But ou observation
1	03/12/2018	Réception du rapport préliminaire sur l'évaluation de la Valeur économique des écosystèmes du Mont-Kaaikop -échéance début janvier 2019	Version préliminaire pour commentaires par les membres de la Coalition et ses experts
2	05/12/2018	Mandat en préparation avec l'Institut des Terriroires concernant le projet de plan de conservation et de mise en valeur du Mont-Kaaikop -échéance mars 2019	

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2018 : principales activités réalisées

Beaucoup d'énergie et de bénévolat

1	En continu	19 réunions du Comité de travail de la Coalition ont eu lieu en 2018
2	En continu	La Coalition a participé à 10 réunions du Comité de travail de l'organisme à but non lucratif Éco-corridor Kaaikop-Ouareau (ÉCKO)

Conclusion : le gros bon sens devrait militer pour les actions suivantes:

- ⇒ Reconnaître, ce qui est confirmé par les experts, à savoir que le Mont-Kaaikop possède des écosystèmes interconnectés constitués de forêts anciennes et, dans certains cas, d'écosystèmes forestiers exceptionnels. Ces forêts, âgées et en altitude élevée, sont de plus en plus rares au sud du Québec et doivent être protégées. Elles sont d'importants foyers de captation de gaz carboniques et sont des maillons très importants pour le foisonnement de la biodiversité.
 - ⇒ Reconnaître que l'acceptabilité sociale milite pour la protection permanente du Mont-Kaaikop et qu'un projet avait été déposé au Conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides en avril 2013, avant que le projet de coupes forestières ne soit connu de la population. La notion importante d'acceptabilité sociale est mentionnée dans la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.
 - ⇒ Le Mont-Kaaikop et le corridor faunique vers Tioweroton étant des terres publiques, voici la possibilité d'augmenter sans frais le pourcentage d'aires protégées dans les Laurentides. Actuellement il est de 8,5%, alors que la cible est de 12%.
 - ⇒ Assurer la connectivité de larges zones de territoire, telles du Mont-Tremblant jusqu'au territoire de chasse et de pêche mohawk de Tioweroton, en passant par le Mont-Kaaikop, afin de favoriser la connectivité biologique et faunique. Et reconnaître que les citoyens ont besoin de telles surfaces protégées, car ils sont en droit de pouvoir s'y promener et observer ces richesses fauniques et biologiques. Et c'est aussi une occasion de valoriser les territoires protégés de la MRC.
 - ⇒ Assurer le droit des citoyens sur la préservation de la nature et de la forêt pour les activités de loisir non-motorisé, tel que demandé au Mémoire du Conseil Québécois du Loisir dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'état (février 2015).
 - ⇒ Faire appliquer le Règlement sur l'Aménagement Durable des Forêts du Domaine de l'État (chapitre 2, section 1, art.12 mise à jour le 1 avril 2015) relatif à la Loi sur la Qualité de l'Environnement (chapitre Q-2), lequel prévoit la protection de lieux et de territoires particuliers, entre autre un encadrement visuel de part et d'autre du Mont-Kaaikop et de sa base de plein air, libre de toutes exploitation forestière sur 3 kilomètres.
 - ⇒ Miser sur une vision long terme axée sur la protection et la possession de territoires interconnectés foisonnants de biodiversité. Nous vivons incontestablement une période de changements climatiques qui n'iront qu'en s'accroissant. Il faut repenser les modèles actuels de développement, basés principalement sur les gains monétaires à court terme. Que représente les gains monétaires pour le gouvernement ou la MRC de procéder aux coupes forestières pour un site unique comme le Mont-Kaaikop, lequel devrait être préservé pour la biodiversité et au bénéfice de ceux et celles qui nous suivront? On parle de très peu d'hectares de récolte pour le massif du mont-Kaaikop et pour le corridor de biodiversité....
 - ⇒ Les gestionnaires du MFFP sont appelés à modifier leurs processus en gestion des forêts pour tenir compte de la nouvelle loi (avril 2013) sur l'aménagement durable du territoire forestier et, surtout, des défis de protection des écosystèmes forestiers en cette période de grands changements et bouleversements climatiques.
-